

# Conditions générales de Vetpoint SA

## 1 Champ d'application

Les présentes Conditions générales de vente (ci-après dénommées «**CGV**») s'appliquent aux prestations dont bénéficient les adhérent(e)s dans le cadre de l'utilisation du portail de commande basé sur Internet de la société Vetpoint SA (ci-après dénommée «**Vetpoint**»). Les adhérent(e)s (ci-après dénommés «**adhérent(e)s**») sont d'une part les fournisseurs qui proposent leurs produits sur le portail de commande (ci-après dénommés «**fournisseurs**») et les vétérinaires d'autre part (dénommés «**vétérinaires**») qui commandent leurs produits via ce portail de commande. Le terme "vétérinaires" inclut également les pratiques vétérinaires organisées sous la forme d'une société. La vente ou l'achat des produits est soumis aux conditions générales de chacun des fournisseurs (point 2 ci-dessous).

## 2 Conditions de livraison et conditions générales de vente des fournisseurs

Les conditions de livraison et les conditions générales de vente des fournisseurs qui proposent leurs produits sur le portail de commande de Vetpoint sont réputées acceptées à l'égard des fournisseurs (avec effet contraignant à l'égard de ces fournisseurs) par les vétérinaires qui commandent ces produits. Les conditions générales de vente des fournisseurs peuvent être consultées sur la page d'accueil correspondante des fournisseurs.

Les conditions de livraison et les conditions générales des fournisseurs ne s'appliquent pas à Vetpoint et ni aux présentes conditions générales (CG). Les présentes CG s'appliquent donc de manière exclusive aux relations entre Vetpoint et les fournisseurs.

## 3 Adhérent(e)s

Seuls les fournisseurs et les vétérinaires peuvent bénéficier des prestations de Vetpoint. Les vétérinaires doivent être clients de l'Office de gestion des vétérinaires SVS S.A. St-Gall (dénommé «**OGV**») pour pouvoir utiliser le portail de Vetpoint. La participation des vétérinaires au portail de commande de Vetpoint nécessite un numéro client de l'OGV avec un mot de passe correspondant.

## 4 Prestations de service de Vetpoint

Vetpoint met à la disposition des adhérent(e)s un portail de commande en ligne permettant aux fournisseurs de proposer leurs produits et aux vétérinaires de les commander. Le portail de commande de Vetpoint permet

- aux fournisseurs affiliés de proposer leurs produits
- et aux vétérinaires, même s'il existe plusieurs fournisseurs, de gérer les commandes de ces produits sur un seul et même portail en ligne et de les transmettre automatiquement aux fournisseurs via l'interface de Vetpoint.

Vetpoint transmet les commandes des vétérinaires uniquement aux fournisseurs. La transmission a lieu de manière automatisée et sans contrôle des contenus de chaque commande.

Vetpoint ne fait pas partie des contrats de vente conclus entre les vétérinaires et les fournisseurs au moment de cette commande sur le portail de commande de Vetpoint. Vetpoint n'est donc pas responsable de l'exécution du contrat en bonne et due forme.

Vetpoint a le droit de modifier ou de suspendre à tout moment les fonctions, la mise en page, la désignation du portail de commande ainsi que ses services. La suspension doit néanmoins faire l'objet d'un préavis de 30 jours.

## 5 Obligations de Vetpoint

L'unique obligation de Vetpoint est le maintien technique du portail de commande dans le cadre des présentes CGV ainsi que le respect de la confidentialité. Les exclusions de responsabilité sont à respecter conformément au chiffre 12 ci-dessous. Vetpoint peut modifier ou suspendre à tout moment ses prestations de service moyennant un préavis écrit auprès des adhérent(e)s et en respectant un délai de 30 jours calendaires.

Vetpoint garantit aux fournisseurs et vétérinaires le respect des normes habituelles et commerciales appropriées concernant la sécurité des données en observant les devoirs de diligence qui s'imposent et en assurant un fonctionnement irréprochable du portail de commande tout en tenant compte des conditions techniques et de la conception du modèle Vetpoint.

Vetpoint n'a aucune obligation envers les adhérent(e)s.

## 6 Obligations générales des adhérent(e)s

Toute utilisation de mécanismes, logiciels ou autres scripts susceptibles de perturber le bon fonctionnement ou la fonction du portail de commande est interdite.

Les adhérents(e)s ne doivent prendre aucune mesure qui pourrait entraîner une charge inacceptable ou une surcharge du portail de commande ou mettre en danger la sécurité des données.

Les adhérent(e)s n'ont pas le droit de bloquer, d'écraser ou de modifier les contenus de Vetpoint ou d'intervenir d'une quelconque manière pouvant perturber le portail de commande.

## 7 Obligations des fournisseurs

Le fournisseur s'engage envers Vetpoint à mettre à disposition toutes les données nécessaires au fonctionnement sans accroc et convivial de la banque de données (données de base des produits avec les prix, etc.). Les mutations de données de base doivent être communiquées sans délai à Vetpoint.

Le fournisseur est entièrement responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des données qu'il met à la disposition de Vetpoint ainsi que des mutations de données qu'il a mises en œuvre.

Le fournisseur a le droit de proposer sur le portail de commande uniquement des produits

- qu'il a le droit de détenir;
- qu'il a le droit de commercialiser, et ceci sans porter atteinte aux droits d'un tiers;
- pour lesquels il dispose des autorisations, approbations, tests, etc. nécessaires pour la distribution prévue via la plate-forme de commande de Vetpoint et s'il respecte les dispositions légales et les prescriptions d'autorisation correspondantes, en particulier celles de l'autorité d'autorisation et de contrôle des produits thérapeutiques en Suisse (Swissmedic).

Les offres, textes et illustrations que le fournisseur publie sur le portail de commande de quelque manière et forme que ce soit (descriptions d'offres, illustrations, évaluations, inscriptions) ou communique de toute autre manière via le portail de commande ne doivent en aucun cas porter atteinte aux droits de tiers.

Le fournisseur est tenu de fournir à Vetpoint, dès sa première demande et dans un délai de dix jours, une confirmation écrite dans laquelle il confirme que tous les produits ont été correctement enregistrés et que toutes les dispositions légales ou règles d'autorisation ont été respectées.

En cas de violation des obligations susmentionnées par le fournisseur, Vetpoint a notamment le droit direct et cumulatif, à sa libre appréciation, de:

- bloquer certains ou tous les produits du fournisseur fautif sur la plateforme de commande;
- bloquer temporairement ou définitivement l'accès du fournisseur fautif à la plateforme de commande;
- mener une enquête aux frais du fournisseur fautif en faisant appel à des ressources in-ternes et/ou externes;
- résilier le contrat de connexion sans préavis.

Le fournisseur fautif est tenu de mettre à la disposition de Vetpoint, à sa première demande et dans le respect de la protection des données et des intérêts légitimes de confidentialité, tous les renseignements et/ou informations liés à l'exécution du contrat de connexion.

Tous les frais et dépenses encourus par Vetpoint par la faute du fournisseur doivent être intégralement remboursés par le fournisseur fautif en tant que prestations d'assistance extraordinaires.

## 8 Obligations des vétérinaires

Les vétérinaires s'engagent à garantir que le nom d'utilisateur et le mot de passe qui leur sont attribués sont protégés contre des accès non autorisés de tiers. L'accès au portail de commande est bloqué lorsqu'un mot de passe incorrect est saisi à cinq reprises. L'utilisation du portail de commande est personnelle et non transférable.

Toute utilisation non autorisée portée à la connaissance des vétérinaires doit être signalée sans délai à Vetpoint. Les vétérinaires sont responsables de toute utilisation non autorisée du portail de commande ayant lieu avec l'utilisation de ses données d'accès personnelles.

Les vétérinaires s'engagent à signaler à Vetpoint les modifications de données indiquées dans le cadre de l'inscription dans un délai de 8 jours calendaires et à répondre à toutes les demandes de Vetpoint en rapport avec ces données.

Le portail de commande génère automatiquement des confirmations de commande envoyées par e-mail au vétérinaire au moment de la réception de la commande à l'adresse indiquée sur le portail. Si le vétérinaire ne reçoit aucun e-mail de confirmation une fois la commande passée, cela signifie que la commande n'a pas été finalisée. Le vétérinaire doit s'adresser immédiatement à Vetpoint.

Les vétérinaires prennent acte et acceptent que les produits qu'ils commandent sont achetés et livrés directement par les fournisseurs. La facturation est également effectuée par les fournisseurs ou une entreprise qu'ils ont mandatée, le décompte et le paiement de la facture étant effectués par l'OGV. Vetpoint ne pourra en aucun cas être rendue responsable d'une exécution de la commande non conforme au contrat. Toutes les prétentions en garantie doivent être adressées directement au fournisseur.

Dans la mesure où un échange de données entre les adhérent(e)s et/ou Vetpoint et/ou une entreprise mandatée par Vetpoint est selon elle nécessaire pour l'utilisation du portail de commande, le vétérinaire correspondant donne son accord illimité à cet effet. Vetpoint doit garantir que les entreprises mandatées respectent la confidentialité.

## 9 Protection des données

Afin que Vetpoint et l'OGV garantissent entièrement leurs prestations au profit des vétérinaires et puissent établir des factures aux fournisseurs en rapport avec les commandes passées par les vétérinaires, un échange de données entre Vetpoint, l'OGV et les fournisseurs est inévitable.

Les vétérinaires déclarent accepter expressément que leurs données personnelles, à savoir le nom/l'entreprise, l'adresse, le numéro de téléphone, l'e-mail et la langue de l'utilisation soient échangées entre Vetpoint, OGV et les fournisseurs. Ceci est également applicable pour les numéros d'adhérents à l'OGV (numéro consécutif) attribué aux vétérinaires par l'OGV. Vetpoint et l'OGV

s'engagent pour le respect de la politique de confidentialité suisse en vigueur. Vetpoint garantit aux fournisseurs et vétérinaires le respect des normes habituelles et commerciales appropriées concernant la sécurité des données en observant les devoirs de diligence, la politique de protection des données ainsi que les possibilités techniques.

Vetpoint et l'OGV garantissent aux vétérinaires et fournisseurs que leurs données seront traitées dans la confidentialité la plus absolue. Les collaborateurs de Vetpoint et de l'OGV ainsi que les tiers mandatés par Vetpoint sont tenus à la confidentialité, sur la base d'un document écrit.

La déclaration de protection des données de la plateforme Vetpoint est disponible sur le site Internet et fait partie intégrante des présentes CG.

## 10 Coûts

L'utilisation du portail est gratuite pour les vétérinaires.

Les frais que les fournisseurs doivent verser pour l'utilisation du portail font l'objet d'un règlement séparé.

## 11 Garantie

Vetpoint ne garantit en aucun cas que les adhérent(e)s agissent conformément au contrat et selon les principes de bonne foi en cas de vente réalisée via le portail de commande. Vetpoint ne garantit notamment pas que les adhérent(e)s remplissent leurs obligations contractuelles existant entre eux.

## 12 Exclusion de responsabilité

La responsabilité de Vetpoint est engagée uniquement en cas d'acte intentionnel ou de faute grave. Dans la mesure permise par la loi, Vetpoint décline toute responsabilité quant aux dommages indirects.

Si, malgré tout le soin apporté, en raison d'un cas de force majeure tel que catastrophes naturelles, conflits armés, grève, restrictions imprévues de la part des autorités, dérangements techniques non imputables à Vetpoint, celle-ci n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles (notamment le maintien technique du portail de commande), les adhérent(e)s n'ont pas le droit d'exiger l'exécution du contrat pendant la durée de l'événement en question.

Vetpoint ne répond ni des abus commis par des tiers ou d'autres abonné(e)s sur Internet, ni des dommages en résultant pour les abonné(e)s, des défauts de sécurité et des dérangements du réseau des télécommunications de tiers et de l'Internet, ni des interruptions de fonctionnement et des dérangements des applications et portails de commande de Vetpoint et de tiers.

Vetpoint n'est pas responsable de l'inaccessibilité occasionnelle du portail de commande notamment en raison de travaux de maintenance.

Vetpoint n'est pas responsable de l'exécution erronée des prestations en raison de problèmes techniques des adhérent(e)s avec des logiciels, des équipements informatiques ou Internet ou leurs erreurs d'utilisation. Ceci est valable notamment en cas de limitation d'exécution des prestations résultant d'une incompatibilité avec les paramètres ou avec le logiciel ou ses fournisseurs.

Vetpoint ne sera en aucun cas rendue responsable du rapport contractuel existant entre les adhérent(e)s. Vetpoint n'est pas responsable:

- de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations concernant les participant(e)s si celles-ci n'ont pas été transmises à Vetpoint correctement ou entièrement;
- de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sur les produits;
- de contenus des hyperliens associés aux offres;

- de la solvabilité des participant(e)s;
- les biens et services offerts et la légitimité de leur distribution via la plate-forme de commande; et
- des droits de propriété intellectuelle sur les marchandises et les prestations de service.

### **13 Durée et modification des CGV**

Les présentes CGV sont applicables pour toute la durée de la prestation de Vetpoint et peuvent être modifiées à tout moment par Vetpoint. La version en vigueur peut être consultée sur le site Internet Vetpoint.

### **14 Compétence juridique et droit applicable**

Le présent contrat est soumis au droit suisse. Les accords internationaux applicables, comme par ex. la convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises et les dispositions relatives aux conflits de lois du droit international privé, sont exclus.

Le for juridique compétent pour tous les litiges ou en rapport avec la relation commerciale existant entre Vetpoint et les adhérent(e)s est le siège de Vetpoint, soit actuellement **St-Gall**. Vetpoint a également le droit de poursuivre les adhérent(e)s sur le lieu de leur siège social/domicile.

St-Gall, le 1 aout 2024